

MÂMU

POUR RÉUSSIR ENSEMBLE




ÉDITION no 25

printemps 2025



Alliance Autochtone
du Québec Inc.

Société
d'habitation

Québec 

- Offres d'emplois p. 06 et 07
- Actualité p. 09 à 12
- Chasse et Pêche p.14 et 15

Pour nous faire parvenir du contenu:
francecloutier31@hotmail.com



ENSEMBLE POUR UNE NOUVELLE ANNÉE HARMONIEUSE

France Cloutier

Responsable et conceptrice
du journal **MâMu**



Chers membres de l'Alliance autochtone du Québec et chers locataires d'Habitat Métis du Nord,

Alors que nous tournons la page d'une année marquée par des défis et des réalisations, nous accueillons 2025 avec espoir et détermination.

MâMu, qui signifie « ensemble », est plus qu'un simple mot : c'est une vision. Notre journal a pour vocation de célébrer notre culture, nos traditions et notre solidarité. Il est un lien entre nous, un espace pour échanger et renforcer notre communauté.

En ce début d'année, je vous invite à cultiver l'harmonie — avec vous-même, avec les autres et avec la nature. Prenons soin de notre santé, non seulement physique, mais aussi émotionnelle et spirituelle, en puisant dans la richesse de nos traditions et en intégrant des pratiques modernes qui nous soutiennent.

Que 2025 soit une année de résilience, de joie et d'accomplissements. Continuons à avancer ensemble, unis par nos valeurs, nos rêves et notre fierté autochtone.

Avec mes meilleurs vœux pour une année remplie de lumière.



DEMEURONS FIERES DE NOS ORIGINES ET DE NOTRE ORGANISATION



Gérard Coulombe
Président Grand-chef
Alliance autochtone du Québec

Chers Lecteurs de MAMU et membres de l'Alliance Autochtone du Québec

En tant que Président Grand-Chef de l'alliance Autochtone du Québec et au nom du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous informe de certains dossiers sur lesquels nous travaillons actuellement.

MEMBERSHIP

Nous continuons constamment à travailler pour perfectionner notre système de gestion des membres (INTRANET). Bien que ce dossier soit en place et fonctionne de mieux en mieux, nous envisageons d'intégrer des fonctionnalités supplémentaires dans le but d'optimiser les performances tout en cherchant à simplifier le travail de nos bénévoles dans les communautés.

COUR SUPRÊME DU CANADA

Je profite de cette occasion pour informer nos membres que l'Alliance Autochtone du Québec a officiellement déposé une demande en janvier 2025 pour être entendue par la Cour Suprême du Canada pour nos droits ancestraux et que nous sommes en attente d'une réponse.

AGA 2025

L'AGA de l'AAQ se déroulera les 29 et 30 août 2025 au Centre des Congrès Hotel Delta Saguenay. Lors de cette rencontre annuelle, nos délégués auront la chance de recevoir de l'information, d'apporter de nouvelles idées et de prendre des décisions pour l'avenir de notre organisation.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Actuellement, nous examinons l'opportunité de faire l'acquisition d'une entreprise capable d'apporter des profits à l'AAQ, de favoriser la création d'emplois et d'augmenter notre indépendance financière.

BOURSES D'ÉTUDES

Nous avons toujours le programme par l'entremise du CAP pour les bourses d'études accessibles pour nos étudiants, mais nous avons mis en place un nouveau programme en partenariat avec des entreprises. Ce nouveau programme est à ses débuts, mais je suis heureux de constater que nous avons déjà de bons partenaires et que ceux-ci nous aident pour aller en recruter de nouveaux.

AGA DES COMMUNAUTÉS

Les AGA de nos communautés sont déjà commencées et, comme pour les années passées, il me fera plaisir de faire le maximum pour y assister.

NOS BÉNÉVOLES

Je profite de cette occasion pour remercier nos bénévoles qui, dans nos 5 régions et dans nos communautés, donnent gratuitement de leur temps au bénéfice de nos membres.



UNIS PAR LA
TERRE, LIÉS PAR
L'HISTOIRE,
AVANÇONS
EN UNITÉ

Gilles Bérubé

Président-directeur général
Corporation Waskahegen



Bonjour à tous,

Il me fait plaisir de vous annoncer que nous avons conclu un règlement avec Radio-Canada.

Je crois qu'il s'agit d'une entente bénéfique pour les parties concernées. Vous pouvez consulter le communiqué de presse sur la page internet de l'émission "Enquête".

En ce qui concerne la Corporation Waskahegen, il n'y a plus de débats devant la Cour de Justice. Nous allons nous pencher sur des dossiers de développement au niveau de l'habitation avec nos partenaires et notre clientèle.

Nous avons un besoin criant de logements pour nos aînés ainsi que pour les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté, qui peinent à trouver un logement convenable et abordable.

Je souhaite que nous travaillions ensemble afin de concrétiser des projets de logements là où les besoins sont les plus pressants.

Merci pour votre collaboration !



Mise au point

Radio-Canada

Publié le 18 février à 9 h 00 HNE

L'Alliance autochtone du Québec (« AAQ »), Corporation Waskahegen, Habitat Métis du Nord et Radio-Canada ont réglé le recours intenté par les premières, dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 200-17-032707-218, à la suite d'un reportage les concernant, diffusé à l'émission Enquête le 12 mars 2020.

Dans le cadre de leur règlement, l'AAQ, Corporation Waskahegen, Habitat Métis du Nord et Radio-Canada entendent préciser les faits qui suivent.



La Maison de Radio-Canada, à Montréal Photo:vanoh Demers

L'entente administrative conclue en avril 2000 entre la Société d'habitation du Québec (SHQ), Corporation Waskahegen et Habitat Métis du Nord, prévoit qu'un Autochtone hors réserve, pour être admissible à un logement loué par Habitat Métis du Nord et géré par Corporation Waskahegen, doit être un membre de l'AAQ ou présenter une preuve de son ascendance autochtone selon les règles du code d'appartenance de l'AAQ.

L'entente prévoit aussi spécifiquement des modalités d'admissibilité aux logements loués par Habitat Métis du Nord et gérés par Corporation Waskahegen pour les Autochtones statués vivants hors réserve. Cette entente administrative a été homologuée par un jugement rendu le 1er février 2023 dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 200-17-031434-202.

Aucune accusation n'a été retenue contre Corporation Waskahegen, Habitat Métis du Nord et leurs dirigeants.

En 2009, l'AAQ a introduit une demande de jugement déclaratoire contre le gouvernement du Québec, dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 200-17-011000-098.

Par cette demande, l'AAQ demandait notamment à la Cour de déclarer qu'elle est une organisation autochtone représentative habilitée à négocier et conclure, avec le gouvernement du Québec, au bénéfice de ses membres, toute entente pouvant découler de la résolution de l'Assemblée nationale du 20 mars 1985 et du 30 mai 1989 incorporée à la Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'état du Québec, que deux dispositions législatives provinciales portent atteinte sans justification au droit à l'égalité des Autochtones associés au sein de l'AAQ, et que l'AAQ est une organisation autochtone au sens du Règlement sur les permis de pêche communautaires des Autochtones.

La Cour supérieure a rejeté cette demande le 15 février 2022. L'AAQ a interjeté appel de ce jugement. La Cour d'appel du Québec ayant rejeté l'appel le 8 novembre 2024, l'AAQ a soumis le 7 janvier 2025 une demande pour permission d'appeler à la Cour suprême du Canada.

Dans le cadre de ce règlement, pour éviter un procès coûteux et sans admission de faute, Radio-Canada a retiré de ses plateformes le reportage visé.

INSPECTEUR(TRICE)- BILANS DE SANTÉ- VAL-D'OR

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Gestion de Projets en Architecture recherche un candidat autochtone pour assurer un soutien technique dans son champ d'expertise et effectuer entre autres le bilan de santé des immeubles, le suivi des différents dossiers de travaux majeurs, de professionnels et du suivi du système d'entretien préventif. Le travail est effectué en lien avec la clientèle autochtone. Il assurera également la livraison des programmes d'amélioration de l'habitat (programme RénoRégion). Son bureau sera basé au 1218, 6e rue à Val d'Or.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

Le candidat devra posséder un diplôme d'études collégiales en architecture ou mécanique du bâtiment ou génie civil; Il devra posséder une connaissance des logiciels : Suite Office, Navigateur Internet et courrier électronique; Il devra être autonome et disponible pour effectuer plusieurs déplacements et séjours à l'extérieur de la région.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire annuel est établi selon l'échelle salariale de l'entreprise.
La date d'entrée en fonction est immédiate.
Nombre d'heures de travail par semaine : 40 heures.



TECHNICIEN(NE) EN ARCHITECTURE (ADJOINT)TE)) DOLBEAU-MISTASSINI

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Gestion de Projets en Architecture recherche un candidat pour assurer un soutien technique dans son champ d'expertise et effectuer entre autres le bilan de santé des immeubles, le suivi des différents dossiers de travaux majeurs et projets spéciaux, de professionnels, de reconductions de contrats de sous-traitance et du suivi du système d'entretien préventif. Son bureau sera basé au 112, av. de l'Église, suite 206 à Dolbeau-Mistassini.

EXIGENCES :

Le candidat devra posséder un diplôme d'études collégiales en architecture ou mécanique du bâtiment ou génie civil; Il devra posséder une connaissance des logiciels : Suite Office, Navigateur Internet et courrier électronique; Il devra être autonome et disponible pour effectuer plusieurs déplacements et séjours à l'extérieur de la région.

CONDITION DE TRAVAIL :

Le salaire annuel est établi selon l'échelle salariale de l'entreprise.
La date d'entrée en fonction est immédiate.
Nombre d'heures de travail par semaine : 35 heures.



POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Madame Nina Leclerc

Habitat Métis du Nord, 112, av. de l'Église, bur. 204 Dolbeau-Mistassini
(Québec) G8L 4W4

Télécopieur : (418) 276-8302 Courriel : nleclerc@waskahegen.com



COORDONATEUR(TRICE) PAVILLON COMMUNAUTAIRE MAWANDOSEG

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Habitat Métis du Nord recherche un candidat pour un poste temporaire (remplacement) dans le domaine communautaire et des loisirs pour intervenir auprès de sa clientèle. Son bureau sera basé au Pavillon à Québec (secteur Pincourt) et travaillera sous l'autorité de l'intervenant social de la succursale de Québec.

EXIGENCES :

Le candidat devra : posséder une formation en intervention sociale ou de l'expérience dans ce domaine, l'expérience en animation serait un atout, intervenir auprès de différentes nations autochtones vivant en milieu urbain de tous âges en contexte de pauvreté; -développer des activités sociales et de loisirs avec et pour les locataires, collaborer et développer des liens avec des organismes partenaires, animer les réunions du Comité de locataires, faire une certaine surveillance, être autonome et en mesure de gérer son horaire de travail, avoir le sens de l'initiative, de l'écoute et être disponible 1 journée de fin de semaine par mois et détenir un permis de conduire et avoir une voiture à sa disposition.

CONDITION DE TRAVAIL :

Le salaire est établi selon l'échelle salariale en vigueur de l'entreprise.

La date d'entrée en fonction est **immédiate**.

Le nombre d'heures de travail par semaine : 24 à 28 hres.



AGENT(E) AUX OPÉRATIONS LOCATIVES: VAL D'OR

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Sous l'autorité du superviseur aux opérations immobilières, vous serez responsable de l'attribution des logements, la rédaction des baux, des opérations comptables, de la perception des loyers et diverses tâches reliées au Tribunal administratif du logement et ce, à la succursale de Val-d'Or.

EXIGENCES :

Le(la) candidat(e) devra : posséder un diplôme d'études collégiales en bureautique ou en administration, posséder une connaissance en informatique (Windows, Excel, Word), maîtriser la langue française obligatoirement et la langue anglaise, avoir de l'entregent et de la débrouillardise, posséder une voiture et un permis de conduire et être disposé(e) à couvrir le territoire de Val d'Or et les environs.

CONDITION DE TRAVAIL :

Le salaire annuel est établi selon l'échelle salariale en vigueur de l'entreprise.

La date d'entrée en fonction est **immédiate**.

Nombre d'heures de travail par semaine : 28 à 35 heures.



POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Madame Nina Leclerc

Habitat Métis du Nord, 112, av. de l'Église, bur. 204 Dolbeau-Mistassini
(Québec) G8L 4W4

Télécopieur : (418) 276-8302 Courriel : nleclerc@waskahegen.com





ORIGINAL AU MIEL ET À L'AIL

Recette de Liz Boyer – Liz adore cuisiner et propose un dîner familial tous les dimanches. La recette préférée de sa famille est l'original au miel et à l'ail, avec du riz sauvage et du maïs. Liz est de la première nation Batchewana.

Utilisé avec la permission du Réseau de nutrition autochtone et des Diététistes du Canada. Certaines adaptations ont été apportées à la recette originale.

Ingrédients

- 2 lb (1 kg) de viande d'original, bien parée de tendons et coupée en tranches
- 1 gros oignon coupé en tranches
- 1 gros poivron vert coupé en tranches
- 1 petit poivron rouge coupé en tranches
- 1 petit poivron jaune coupé en tranches
- 2 gousses d'ail finement coupées en dés
- $\frac{1}{4}$ tasse (60 ml) de miel
- Assaisonner avec du poivre au goût



Préparation

10 portions

Dans une grande poêle, faire revenir les oignons à feu moyen jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Remuer fréquemment. Retirer de la poêle.

Dans la même poêle, faire frire la viande d'original et l'ail jusqu'à ce que la viande soit dorée de tous les côtés.

Ajouter les oignons et les poivrons cuits.

Poursuivre la cuisson jusqu'à ce que les poivrons aient atteint le niveau de croustillant souhaité.

Ajouter le miel et éteindre le feu. Goûter la sauce et ajouter du miel si nécessaire. Saler et poivrer selon votre goût.

VALEUR NUTRITIVE

Énergie: 1680 KCal	Total des lipides: 30 g
Protéines: 200 g	Sodium: 610 mg
Glucides: 100 g	Phosphore: 1580 mg
Fibre: 10 g	Potassium: 3940 mg

ASTUCE POUR RESSUCITER UN POT DE MIEL

Porter de l'eau à ébullition dans une casserole, retirer du feu et déposer le pot de miel dans la casserole.

Laisser reposer quelques heures ou jusqu'à ce que le miel retrouve tout doucement sa belle consistance sirupeuse. C'est tout!

Le Hilton de Québec passe aux mains de quatre nations autochtones



Sébastien Tanguay, Québec
Publié le 16 janvier 2025
Le Devoir

Photo: Archives Getty Images Les nouveaux propriétaires de l'hôtel comptent bien mettre en valeur leur histoire, leur culture et leur artisanat dans l'enceinte du Hilton, qu'on voit ici en 2016.

La présence autochtone de Québec s'élève maintenant à 84 mètres au-dessus de la ville. Le Hilton, un des hôtels les plus visibles et emblématiques de la capitale, passe aux mains de quatre nations qui ont mis leur force en commun pour acquérir une participation majoritaire dans le bâtiment érigé en 1974.

Les nations naskapie de Kawawachikamach, près de Schefferville, micmaque du Gespe'gewa'gi, en Gaspésie, huronne-wendat, à proximité de Québec, et crie, aux abords de la baie James, ont créé une nouvelle entité baptisée Atenro — ou « amitié » en langue wendate. Ensemble, elles ont investi pour devenir propriétaires majoritaires d'un des plus importants hôtels de la capitale, un établissement de 569 chambres qui brille encore d'une cure de jouvence de 70 millions de dollars réalisée en 2020.

L'acquisition de ce « fleuron hôtelier » qui se découpe dans le paysage de la capitale marque, selon les quatre nations, « une étape significative dans le renforcement de la participation économique des Premières Nations dans plusieurs secteurs au Québec ».

Les quatre nations ont investi 85,6 millions de dollars à parts égales pour obtenir une part majoritaire dans ce que le grand chef de la nation huronne-wendat, Pierre Picard, a qualifié de « joyau de l'hôtellerie québécoise ». Au-delà des retombées économiques attendues grâce à l'acquisition d'une des bannières Hilton les plus lucratives du pays, l'hôtel offrira une « vitrine culturelle extraordinaire » et un tremplin vers « l'autonomie financière » des Premières Nations.

« C'est vraiment un moment historique pour nos nations ensemble, a salué le grand chef Picard. La collaboration se mêle à l'ambition : c'est très puissant comme symbole. » suite p.10

La grande cheffe de la nation crie, Mandy Gull-Masty, se dit pleine d'une « immense fierté » à l'idée que sa nation participe à l'émergence d'un nouveau modèle de collaboration qui ouvre la voie à d'autres occasions économiques. « Ça marque une ère de vraie collaboration entre nos nations, s'enthousiasme-t-elle. C'est exceptionnel que des nations aussi dispersées géographiquement unissent leur force pour faire une marque au cœur de la capitale, à côté du parlement. »

La nation crie, déjà propriétaire de plusieurs hôtels à Dorval, à Val-d'Or et ailleurs au Québec, a mis la main, avec le Hilton, sur le plus important actif de son portefeuille d'investissement hôtelier.

La nation crie, déjà propriétaire de plusieurs hôtels à Dorval, à Val-d'Or et ailleurs au Québec, a mis la main, avec le Hilton, sur le plus important actif de son portefeuille d'investissement hôtelier.

« Cette acquisition est un exemple concret de la manière dont les Premières Nations peuvent jouer un rôle clé dans le développement économique du Québec, croit pour sa part Louise Nattawappio, grande cheffe de la nation naskapie et de ses 1500 membres. L'épanouissement de nos communautés passe aussi par des investissements stratégiques hors territoire. »

Des opportunités d'emploi »

Atenro a transigé avec InnVest Hotels, leader de l'industrie au Canada avec un portefeuille qui compte plus de 100 établissements, pour acquérir l'hôtel. L'entreprise établie à Toronto demeure partenaire du Hilton et « continuera à être activement impliquée à titre de gestionnaire de l'actif ».

Ce changement de main n'entraînera aucune perte d'emploi, assure Atenro. Toutefois, les quatre nations voient, dans l'acquisition de l'hôtel, des « opportunités d'emploi et de formation aux membres de toutes les Premières Nations ».

Le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, Ian Lafrenière, a lui aussi salué l'union des forces autochtones autour d'un investissement économique majeur. « Ce modèle-là peut être porteur pour beaucoup, beaucoup d'autres projets, a-t-il souligné. C'est peut-être méconnu, mais pour les investisseurs et les financiers, l'économie autochtone est une force. »

Une entente lie pour encore plusieurs années l'hôtel à la bannière Hilton. Au terme de ce contrat, toutefois, rien n'exclut de changer le nom de l'institution pour refléter sa nouvelle identité autochtone. « Nous verrons, conclut Fred Vicaire, p.-d.g. de Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation. Nous commencerons d'abord à marcher avant de penser arriver à destination ! »



De gauche à droite: le grand chef Pierre Picard, de la nation wendate, la grande cheffe Mandy Gull-Masty de la nation crie, Fred Vicaire, PDG de Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation de la nation micmaque, en Gaspésie, et James Wolfe, vice-président de la gestion des actifs pour InnVest Hotels. Photo DIANE TREMBLAY

Services à l'enfance autochtone : processus d'indemnisations dès mars 2025



La Cour fédérale a approuvé en 2023 un accord de règlement de 23 milliards \$ visant à indemniser quelque 300 000 enfants des Premières Nations et leurs familles. Photo archive : Radio-Canada / Delphine Jung

Les enfants et leurs familles qui ont vécu de 1991 à 2022 sous le régime du Programme fédéral des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations pourront demander dès la mi-mars une indemnisation dans le cadre du règlement de l'action collective intentée contre Ottawa.

La cheffe nationale de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Cindy Woodhouse Nepinak, a indiqué le 10 février dernier que ce règlement constituait une reconnaissance des préjudices subis par les membres des Premières Nations sous un système raciste qui a brisé tant de vies et de familles.

Après des années de lutte pour la reconnaissance des préjudices causés par la discrimination du Canada, nous sommes maintenant à moins d'un mois du moment où les demandeurs admissibles aux catégories d'enfants pris en charge et d'enfants et de familles pris en charge pourront soumettre leurs formulaires de demande, a-t-elle déclaré.

“Je sais qu'aucune somme d'argent ne peut leur rendre leur enfance, mais au moins c'est un signal pour eux qu'ils ont été lésés et qu'ils peuvent commencer le processus de guérison”.
Une citation de La cheffe nationale de l'APN, Cindy Woodhouse



La cheffe nationale de l'Assemblée des Premières Nations, Cindy Woodhouse Nepinak, (Jean-François Benoit/CBC)

La Cour fédérale a approuvé en 2023 un accord de règlement de 23 milliards \$ visant à indemniser quelque 300 000 enfants des Premières Nations et leurs familles pour le sous-financement chronique des services de protection de l'enfance dans les réserves au Canada.

Cet accord de règlement faisait suite à une décision du Tribunal canadien des droits de la personne, qui avait ordonné à Ottawa de verser l'amende maximale pour discrimination - 40 000 \$ - à chaque enfant retiré de manière inappropriée de son foyer, ainsi qu'à ses parents ou grands-parents.

La grande cheffe de l'Assemblée des chefs du Manitoba, Kyra Wilson, a déclaré que le processus de demande d'indemnisation tiendra compte des traumatismes et que les demandeurs n'auront pas besoin de revivre leurs expériences par de douloureux témoignages, comme ce fut le cas pour d'autres actions collectives intentées par les Premières Nations.

Être dans le système de protection de l'enfance - un système défaillant - est dévastateur pour nos enfants et nos familles, a déclaré Mme Wilson. L'accord reconnaîtra neuf groupes distincts de demandeurs et sera ouvert aux deux premiers groupes le 10 mars. suite p.12

Les personnes qui ont été retirées de leur famille dans une réserve ou au Yukon entre le 1er avril 1991 et le 31 mars 2022, et qui ont été placés dans des foyers financés par Services aux Autochtones Canada, pourront alors présenter une demande, tout comme leurs parents ou grands-parents qui s'occupaient d'eux avant d'être pris en charge. Les parents d'accueil n'ont pas droit à une indemnisation. Le traitement de chaque réclamation devrait prendre de six mois à un an environ.

De l'assistance pour les demandeurs

Sept autres groupes attendent toujours l'approbation pour aller de l'avant. Il s'agit notamment du groupe du principe de Jordan - les enfants qui ont subi des préjudices en raison de retards, de refus ou de lacunes du fédéral dans la fourniture de services essentiels entre le 12 décembre 2007 et le 2 novembre 2017.

Un site web contenant des informations pertinentes pour les demandeurs a été inauguré lundi matin (10 février).

David Sterns, avocat du groupe et associé au cabinet Sotos, suggère aux demandeurs de commencer déjà à se préparer pour la période de réclamation en s'assurant qu'ils ont une pièce d'identité délivrée par le gouvernement, une adresse postale et un compte bancaire.

Des agents de liaison régionaux seront disponibles partout au pays pour aider les membres des Premières Nations et les organisations concernées dans le cadre du processus, et il y aura un centre de contact que les gens pourront appeler s'ils ont des questions. Il y aura également des coordonnateurs de services qui pourront orienter les demandeurs vers des services de soutien en santé mentale s'ils en ont besoin pendant le processus de réclamation.

Les demandeurs n'ont pas besoin d'une représentation juridique indépendante pour présenter leur requête, et l'Assemblée des Premières Nations avertit les gens de se méfier des individus qui pourraient essayer de profiter d'eux.

Une campagne publique sera également lancée dans les semaines à venir pour s'assurer que les membres du groupe sont conscients de leur admissibilité, ce qui pourrait être difficile pour les enfants encore dans le système et d'autres personnes vulnérables.

En attendant la réforme

Le règlement comprend également une réforme ordonnée par le Tribunal canadien des droits de la personne du système de protection de l'enfance, un processus qui est vacillant depuis qu'un programme de réforme de 47,8 milliards \$ a été proposé par le Canada aux chefs l'année dernière.

Les chefs ont rejeté cet accord de 10 ans, affirmant qu'il n'allait pas assez loin, et ils ont indiqué à leurs instances qu'ils voulaient retourner à la table de négociations.

Le gouvernement fédéral a informé l'APN le mois dernier qu'il n'était pas autorisé à renégocier les réformes à l'échelle nationale après que les chefs ont rejeté l'accord de juillet, malgré les appels des chefs lors de deux assemblées.





4 saisons

200 km par la route au Nord du Lac St-Jean.

Le paradis de...

- La truite mouchetée indigène
- La chasse à l'orignal et l'ours noir
- La chasse à la perdrix blanche
- La motoneige
- La balade en traîneau à chiens



Pour un séjour inoubliable!

La Pourvoirie du lac Husky vous convie à vivre une expérience inoubliable. Avec ses centaines de kilomètres carrés de forêt à l'état sauvage et ses innombrables lacs, l'endroit vous enchante à coup sûr. En été comme en hiver, nous pouvons vous accueillir et vous guider parmi la panoplie d'activités qui vous sont offertes. Faites votre choix parmi nos forfaits ou optez pour un séjour personnalisé en plan américain ou européen. Chez nous, vous vivrez l'aventure nordique en plein cœur de la forêt boréale québécoise.



www.lac-husky.com
Courriel : info@lac-husky.com
Tél. : 418 276-7551
Coordonnées GPS :
Nord 50°27'15" Ouest 71°56'02"



Pour placer une annonce:

1 800 563-6738 poste 2
ventes@sentiercp.com

GÉRANTS DE DOMAINE PRIVÉ - EMPLOIS DE RÊVE!

Nous sommes à la recherche d'un couple pour assurer la gestion de ce magnifique domaine privé en Estrie. Notre domaine n'est qu'à 1 heure de voiture de Sherbrooke. Les clients propriétaires y sont en vacances et pêchent la truite mouchetée en canot sur le lac privé sur un territoire exclusif. Les groupes de clients sont généralement de 8 à 12 personnes. Vous serez logé dans un magnifique chalet en bois rond. Notre domaine privé de chasse et de pêche fondé il y a plus de 100 ans, situé à Saint-Augustin-de-Woburn, au Québec. Situé sur un territoire d'environ 3 000 acres de forêt et comprend un lac avec des ruisseaux, des routes et des sentiers entretenus.

Début de la saison le 15 Mai 2025

Envoyer votre candidature à:
mhetu.marston@gmail.com



CHASSE À L'OURS

Territoire exclusif appâté de 855 km²

Forfaits en plans américain ou européen disponibles pour la chasse et la pêche

Hébergement en chalet tout équipé

Service de guide

Taux de succès
95%
en 2024

Courriel: mstlouispourvoirie@gmail.com
 Site Web: www.pourvoiriemstlouis.com
1-866-597-2617

CHASSE AU CHEVREUIL, À L'OURS NOIR ET AU DINDON SAUVAGE

Forfaits et territoires privés, zone 10 Ouest.
 Denis Lemieux - Tél. : 819-441-7850 • denis.lemieux@hotmail.ca

**CHASSE AU CHEVREUIL, ORIGNAL, OURS, PETITS GIBIERS. NOMBREUX TERRITOIRES GIBOYEUX TOTALISANT PLUSIEURS MILLIERS D'ACRES. Zone 04. Forfaits incluant le chalet et les affûts préparés (caches, miradors, tentes-caches).
 Tél. : 819-571-5478 • martin1morin@gmail.com**

AMATEURS DE SANGLIER

Chasse ouverte à l'année (en Estrie), sanglier, dindon sauvage, pintade, lapin et mouflon. Aucun permis de chasse requis.
 Tél. : 450-532-5991 • Cell. : 514-994-5823

ARME DE CHASSE RENÉ

Achète fusils et carabines de chasse. Détiens permis SQ, SIAF, GRC. Remets un reçu. Possibilité de me déplacer.
 René Fournier - Tél. : 514-713-2310

ACHÈTE ARMES À FEU EN TOUS GENRES

Détiens tous les permis nécessaires, fais tous les transferts à la GRC en toute sécurité. Possibilité de me déplacer.
 Robin - Tél. : 514-917-6474 • robindesbois16@hotmail.com

LA FERME DU CHASSEUR

Sanglier, cerf européen, chevreuil, faisans, dindon sauvage. Gibier garanti. Ouvert à l'année depuis 1982. Plusieurs trophées disponibles. Les parcs sont situés en Beauce, à 30 minutes de la ville de Québec. Aucun permis de chasse requis. 1600, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, Québec, G0S 2R0
 Tél. : 418-935-3110
lafermeduchasseur@gmail.com • www.lafermeduchasseur.com

Pourvoiries, campings et auberges à vendre



Roger Rhéaume 514-585-2605
 Ctr. Imm. Agréé DA
r.rheaume@himalayacorp.com

Nathan Therien 418-906-7929
n.therien@himalayacorp.com

Zachary Ritchie 514-941-9473
zritchie1995@gmail.com

Immobilier Himalaya Real Estate Corp. Agence Immobilière
www.himalayacorp.com www.pourvoiries.ca



Chalets confortables pour vacances estivales ou hivernales à proximité des sentiers de motoneige et de VTT.

Chasse zone 6 Nord et zone 8 Est.
 Cerf de Virginie, dindon sauvage et petit gibier.

Pêche à la truite en rivière.

323, 7^e Rang, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0
 Tél. : 450-768-3410
 Cell. : 450-223-9585
info@pourvoiriemac.com
www.pourvoiriemac.com

NOUS ACHETONS VOS ARMES USAGÉES



ECHANGES AUSSI POSSIBLES

OBTENEZ LE MEILLEUR PRIX CHEZ

LONDERO SPORTS

CONTACTEZ-NOUS
 SANS FRAIS : 1-877-349-2332
PAOLO@LONDEROSPORTS.COM

NOUS POUVONS AUSSI NOUS DÉPLACER À VOTRE SERVICE DEPUIS 1966

GUIDE DE PÊCHE DEPUIS 20 ANS

YVAN ROUSSEAU
FLOTTE DE 4 GROS BATEAUX
LAC ONTARIO - SAUMON, TRUITE

Yvan Rousseau
 Tél. : 613-290-9644
yvanrousseau@hotmail.com
www.yvanrousseau.com



Sentier CHASSE-PÊCHE

Profitez de nos magnifiques
primes en visitant notre boutique
en ligne à: sentiercp.com

ou abonnez-vous au magazine :

PAR TÉLÉPHONE

Paiement par carte de
crédit seulement

Numéro sans frais

1 800 563-6738

PAR LA POSTE

Faites parvenir votre coupon et
votre chèque ou mandat-poste à

Sentier CHASSE-PÊCHE

107-1500, rue des Érables

Dolbeau-Mistassini (Qc) G8L 2W7



Vous avez un abonnement actif. Achetez votre carte de membre 25 \$. Valide pour 1 an.

MEMBRE CLASSIQUE 10 NUMÉROS

SANS PRIME

Numérique 35 \$

Papier 55 \$

AVEC PRIME

Numérique 45 \$

Papier 65 \$

MEMBRE PLUS 10 NUMÉROS

SANS PRIME

Numérique 55 \$

Papier 96 \$

AVEC PRIME

Numérique 80 \$

Papier 120 \$

MEMBRE PRIVILÈGE 10 NUMÉROS

SANS PRIME

Numérique 75 \$

Papier 145 \$

AVEC PRIME

Numérique 105 \$

Papier 185 \$

Choisissez votre prime (cochez une seule case)

Casquette avec logo
Sentier CHASSE-PÊCHE
 Brun Bleu/brun Gris/noir Noir

Tuque avec logo Sentier CHASSE-PÊCHE
 Gris Noir

Veste de sécurité orange
avec logo Sentier CHASSE-PÊCHE

Bouteille d'eau Sentier CHASSE-PÊCHE

Choisissez votre prime (cochez une seule case)

Casquette avec logo
Sentier CHASSE-PÊCHE
 Brun Bleu/brun Gris/noir Noir

Sac isotherme Sentier CHASSE-PÊCHE +
Guide de la POURVOIRIE 2023

Jumelles SIMMONS Venture 10 x 21 mm
avec étui résistant à l'eau

Ensemble de couteaux de chasse
(7 pièces)

Choisissez votre prime (cochez une seule case)

Casquette avec logo
Sentier CHASSE-PÊCHE
 Brun Bleu/brun Gris/noir Noir

Livre CHASSEUR DE CHEVREUIL
de Charles-Henri Dorris

Livre COMMENT CHASSER L'ORIGINAL
de Charles-Henri Dorris

Rabais de 5 à 20 % chez nos différents partenaires. Sur présentation de votre carte de membre.

Coordonnées

Nom :

Adresse :

App. :

Casier postal :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Mode de paiement

TAXES, FRAIS DE POSTE, MANUTENTION ET ASSURANCES INCLUS

Chèque à l'ordre de Sentier CHASSE-PÊCHE Mandat-poste

Visa MasterCard

N° de carte :

Expiration :

CVC (3 chiffres) :

Nom du détenteur :

Signature :

Cette offre est sujette à changement sans préavis et valable pour les résidents du Canada seulement. Les modèles des primes offertes peuvent varier selon la disponibilité des stocks. Veuillez allouer de 4 à 6 semaines pour la réception de votre premier numéro et de la prime. Aucun remboursement pour abonnement annulé avant échéance. Prix incluant les taxes applicables TPS #786279521RT0001 - TVQ #1224470017TQ0001. Nous gardons un fichier des activités de nos clients afin que notre service de marketing puisse vous offrir les meilleurs services. Si vous ne désirez ni recevoir, ni profiter de nos offres, veuillez cocher ici

**PARTOUT AU QUÉBEC,
EN TOUT TEMPS**



Urgence seulement / Emergency Only

1 877 999-3322

Satellite : 418 673-3322



Au Québec, 75 % du territoire n'est pas desservi par le service d'urgence 9-1-1. À la pêche ou au chalet, votre protection Airmedic vous assure une assistance et un transport médical aéroporté d'urgence spécialisé.

**Utilisez le code promo "SENTIERCP" pour
bénéficier de 10% de rabais sur toutes les
protections 12 mois, 3 mois ou 10 jours.**



Balayez-moi